Groupe de Travail Technique (GTT) Systèmes d’Information en Nutrition (SIN)

Termes de Références (TdRs)

**CONTEXTE**

*[Contexte et justification de la création de ce groupe. Incluez la date de création et un résumé de la raison pour laquelle le cluster a été créé, de sa structure et de ses membres. Un résumé de la situation par rapport à la malnutrition aigue et de la réponse apportée à ce jour, y compris les protocoles et les lignes directrices SIN disponibles. Expliquez également pourquoi ce groupe est mis en place.]*

**Définition:** Un système d’information nutritionnelle (SIN) est un système de collecte et d’interprétation continue des données relatives à la nutrition: un SIN recueille, analyse, interprète et rapporte des informations sur l’état nutritionnel des populations et utilise ces informations pour informer les interventions appropriées.

En outre, un système d'information désigne également un système qui fournit des données de nombreux secteurs différents, qui peuvent être utilisés dans la surveillance de la nutrition pour fournir une image plus complète. En outre, la surveillance de la nutrition peut et doit intégrer de nombreuses sources d’information (anthropométrique, sécurité alimentaire, nutrition, santé) afin de maximiser son utilité et son intégration.

Un système SNI peut inclure des évaluations telles que les enquêtes SMART (Standardized Monitoring and Assessment in Relief and Transition), les enquêtes de couverture (SQUEAC et SLEAC) et les enquêtes UNHCR SENS, pour en nommer quelques-unes. Cela inclut également des systèmes de surveillance et / ou de surveillance intégrés aux systèmes de routine du gouvernement ou mis en place séparément. (Définition adaptée du module 10 de la trousse de formation harmonisée)

**OBJECTIF**

*[Le texte ci-dessous est adaptable et tente de répondre aux questions suivantes: Quel est le but principal du groupe? Quels sont les objectifs spécifiques du groupe? Quelle est la portée du travail?*

*Il n'est pas recommandé que le groupe soit complètement absorbé par la révision ou la rédaction des directives nationales en matière de nutrition avec le gouvernement. Ce travail est certes très important et parfois nécessaire, mais s'il prend plus de temps que le groupe ne peut se permettre, demandez à l'UNICEF dans les pays, aux niveaux régional et central ainsi qu'au GNC-CT d'aider à trouver des solutions alternatives qui faciliteraient le travail de ce groupe par rapport à cette tâche.]*

Le GTT SIN est un sous-groupe du cluster nutrition. L'objectif principal de ce groupe est d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité, la qualité, la couverture et la gestion des données collectées et analysées par les partenaires du cluster.

Les objectifs spécifiques du groupe de travail SIN sont:

1. S'assurer que la qualité et la couverture des programmes SIN sont adéquates et répondent aux besoins de la zone touchée
2. Améliorer le lien et la transition du développement à l’humanitaire et vis versa en améliorant notamment la préparation aux urgences et l’intégration de la SIN dans les services de santé primaire tout en renforçant les systèmes de santé
3. Coordonner les activités des SIN
4. Assurer le contrôle qualité et l'assurance qualité des activités SIN

**TÂCHES PRINCIPALES ET RESPONSABILITÉS**

1. Fournir un soutien technique et des conseils sur le SIN aux partenaires du cluster
2. Mettre à disposition les lignes directrices, les boîtes à outils, les outils multimédias et autres outils SIN nécessaires pour une mise en œuvre de qualité des programmes de SIN par les partenaires du cluster
3. Faciliter la mise en œuvre des lignes directrices SIN par le biais d'activités de renforcement des capacités et d'une supervision formative
4. Evaluer conjointement les programmes de SIN du groupe et développer et superviser la mise en œuvre d'une stratégie de réponse conjointe et d'un plan d'action en fonction des résultats de l'évaluation conjointe du groupe de travail SIN.
5. Cartographier les activités liées à la SIN, identifier les lacunes dans la couverture et informer les partenaires des groupes sectoriels et l'UNICEF à prendre des mesures pour combler les lacunes.
6. Déterminer si les lignes directrices et les politiques nationales en matière de nutrition incluent la dernière recommandation en matière de SIN et élaborer un plan d’action à la lumière des résultats de l’évaluation.
7. Promouvoir l'intégration du SIN dans les interventions gouvernementales
8. Promouvoir la conformité des partenaires à la politique nationale SIN et leur intégration dans les plans de travail des partenaires concernés.
9. Soutenir la création et le fonctionnement de groupes de travail sous-nationaux sur les SIN.
10. Préparer les plans annuels d’évaluation nutritionnelle (SMART, SQUEAC, SLEAC, Link-NCA, BNA, ANCF KAP, etc.)
11. Fournir des conseils sur l'utilisation des données d'enquête pour la conception du programme et les décisions politiques dans le pays.

**DURÉE DE VIE**

Le groupe de travail SIN sera fonctionnel aussi longtemps que les objectifs et les tâches devront être traités dans le pays. Si le besoin persiste, alors que le groupe n’est pas actif, il incombe au Coordonnateur du Cluster Nutrition de demander un changement dans la gestion du groupe afin de réactiver le groupe. Si le groupe de travail SIN n'est plus nécessaire, c'est le Coordonnateur du Cluster Nutrition qui décide de fermer ce groupe après avoir consulté le gouvernement et les partenaires du cluster.

**ADHÉSION**

*[Le texte ci-dessous est adaptable et tente de répondre aux questions suivantes: À qui est-il possible de devenir membre du groupe? Existe-t-il des critères pour être membre? Existe-t-il des critères pour rester membre? Y a-t-il des restrictions sur le nombre? Quelle est la durée de la période d'adhésion et peut-elle être prolongée?]*

L'adhésion est accordée aux organisations mettant en œuvre des activités de la SIN. Chaque organisation choisie pour faire partie du groupe est priée de désigner un responsable et un remplaçant pour assurer la cohérence de la représentation et faciliter la communication. Le Coordinateur du Cluster est chargé de contacter les agences mettant en œuvre les programmes de la SIN. Une fois formé, le GTT est également chargé d'inviter les institutions gouvernementales, les chercheurs et les universitaires, épidémiologues et statisticiens, les acteurs du développement nationaux ou locaux, ainsi que les autres collègues du secteur impliqués dans la SIN, à devenir membres du GTT SIN afin d'enrichir le sujet. Si ces institutions ne sont pas membres, elles devront être tenues informées du travail en groupe et invitées à participer à certaines réunions. Le GTT ne se veut pas un grand groupe, moins de 10 membres est optimal.

Les personnes choisies comme points focaux de leurs organisations doivent être familiarisées avec la programmation SIN. Si un membre ne l'est pas, il devra s'engager à développer sa propre capacité. La capacité technique en matière de SIN peut être améliorée en lisant les ressources dont les titres sont fournis dans la section des documents d’orientation ci-dessous.

Les membres devront assister à au moins 70% des réunions. On s'attend également à ce que les membres entreprennent des activités supplémentaires, comme indiqué dans le mandat ci-dessus. Il est essentiel que les agences et les personnes qui occupent ces postes s’engagent à assumer leurs responsabilités. Lorsqu'un membre ne participe pas activement aux réunions du groupe de travail SIN et aux activités de soutien, son adhésion risque d’être remise en cause et il est possible de leur demander de se retirer du groupe.

Les membres qui ne participent pas trois fois de suite peuvent être invités à se retirer du groupe. Les membres qui n'exécutent pas la tâche demandée par le groupe après trois périodes consécutives de prolongation peuvent être invités à se retirer du groupe.

Il est recommandé d'être adhérent pendant un an fixe et évaluer l’adhésion à la fin du terme.

**DIRECTION ET GESTION DU GROUPE**

*[Le texte ci-dessous est adaptable et tente de répondre aux questions suivantes: Qui dirige le groupe? Comment les ‘chairs’ sont-ils choisies? Existe-t-il une formation ou une orientation que le responsable doit connaître? Y a-t-il des responsabilités que le responsable devrait assumer? Si c'est vrai, que sont-ils? Y a-t-il une rotation dans la gestion du groupe? Le travail principal sera-t-il évalué? Notez que la participation du gouvernement est la clé pour l'appropriation et la durabilité]*

Le groupe de travail SIN a deux co-présidents choisis pour un an, chaque président étant responsable de diriger le groupe pendant 6 mois. Tous les 6 mois, les chaises tournent afin de maintenir le groupe actif. Les présidents sont choisis lors d'un entretien avec le Coordinateur du Cluster Nutrition où les connaissances techniques, les compétences en leadership et le temps consacré au GTT doivent être évalués et ou par vote des membres.

Un mandat avec les tâches du président sera convenu et partagé avec le superviseur de l'organisme recruteur du président. Le mandat doit inclure la mobilisation des partenaires, la convocation aux réunions, l’établissement de l’ordre du jour, la préparation ou la consolidation des documents à examiner, la gestion de la rédaction des procès-verbaux à chaque réunion, le suivi des points d’action, le rappel des livrables, la mise à jour du coordinateur du cluster sur les avancées du groupe. Le rôle du président est également d'assurer l'impartialité, d'identifier les défis et de demander un soutien. Le président est responsable de mettre à jour le cluster nutrition sur une base convenue et de fournir un rapport de passation avant de quitter le groupe ou le poste.

Une évaluation du travail principal devrait avoir lieu tous les six mois. Elle pourrait inclure, sans toutefois s'y limiter, un sondage en ligne envoyé aux membres du GTT sur les produits livrables et la gouvernance du groupe.

**RESPONSABILITÉ**

Les présidents du GTT devront s'assurer que le groupe élabore un plan de travail renouvelable d'un an. Le plan de travail doit être partagé avec les partenaires du cluster et les responsables doivent rendre compte des progrès réalisés aux partenaires du cluster pour la nutrition sur une base mensuelle ou comme convenu. Une auto-évaluation du travail de groupe par rapport aux objectifs défiSIN dans le plan doit être effectuée une fois par an, les résultats et le plan d'action pour les améliorations étant coordonnés avec les partenaires du cluster de la nutrition.

Le groupe de travail SIN est responsable devant les partenaires du cluster. Le groupe de travail SIN communiquera périodiquement les décisions / approbations aux partenaires du cluster par le biais du coordinateur du cluster et / ou des coprésidents.

**LES MÉTHODES DE TRAVAIL**

Les décisions seront prises par consensus. Au cas où un consensus ne pourrait pas être atteint, les responsables des GTT devront solliciter l'appui du Coordinateur du Cluster Nutrition sur la voie à suivre, ainsi que des consultations avec le Groupe de Conseils Stratégiques (SAG) ou un partenariat plus large de clusters. Si le problème technique n'est pas résolu dans le pays, le Coordinateur du Cluster Nutrition peut demander conseil au GNC-CT au nom des partenaires du cluster.

 **RÉUNIONS**

*[Le texte ci-dessous est adaptable et tente de répondre aux questions suivantes: combien de réunions auront lieu chaque année et où auront-elles lieu? Qui organisera et présidera les réunions? Comment les sujets de l'ordre du jour seront-ils générés? Comment et quand les documents de réunion seront-ils distribués? qui assurera le secrétariat du groupe?]*

Les réunions ont lieu à **[indiquer le lieu]** toutes les deux semaines / tous les mois **[insérer le jour de la semaine].** Le responsable du GTT envoie l'invitation et l'ordre du jour de la réunion à tous les membres du GTT au moins 48 heures avant la date de la réunion. Les sujets à l’ordre du jour devront être générés en fonction des résultats de la réunion précédente, des résultats attendus du plan de travail et des suggestions des membres, ainsi que des suggestions du Coordinateur du Cluster Nutrition après les réunions des partenaires du cluster.

Le président sera responsable de:

o S’assurer que les minutes sont bien envoyés aux membres du groupe au plus tard 2 jours après la réunion.

o Intégrer les commentaires et retours des membres du groupe si nécessaire

o Distribuer le compte rendu final dès que possible par la suite (avant la prochaine réunion)

o Télécharger les procès-verbaux sur la plateforme en ligne **[insérer un lien vers la plateforme en ligne]**

 **PARTAGE DE L'INFORMATION ET DES RESSOURCES**

*[Le texte ci-dessous est adaptable et tente de répondre aux questions suivantes: Comment les membres du groupe vont-ils partager informations et ressources? Où les comptes rendus de la réunion seront-ils téléchargés?]*

La plate-forme en ligne **[insérer un lien vers la plate-forme en ligne]** est disponible pour le partage d'informations et de ressources du groupe de travail SIN. L’agenda, les procès-verbaux, les livrables, les rapports de transfert et d’autres documents pertinents pour les travaux du groupe seront téléchargés sur **[insérer un lien spécifique sous la plate-forme en ligne]**.De plus, les ressources, outils et conseils principaux seront disponibles sur le site Web du Cluster Nutrition (le président devrait informer le Coordinateur du Cluster Nutrition de le faire une fois le document finalisé).

 **DOCUMENTS ET RESSOURCES**

**Au niveau du pays**

*[Fournir la liste des documents au niveau des pays sur la SIN]*

**Niveau global (en Anglais)**

[The Harmonized training package module 10](http://nutritioncluster.net/training-topics/harmonized-training-package/page/2/) Nutrition Information and Surveillance Systems

The [Standardized Monitoring in Relief and Transition (SMART) website link](https://smartmethodology.org/)

A link to [the coverage monitoring website](http://www.coverage-monitoring.org/)

The basics of sampling can be found [here](https://smartmethodology.org/survey-planning-tools/smart-methodology/smart-methodology-paper/)

[UNHCR’s Standardised Expanded Nutrition Survey](http://sens.unhcr.org/) (SENS)

[Tech RRT IYCF Assessment factsheet](file:///C%3A%5CUsers%5CYara%5CDownloads%5CTechRRT-IYCFassesmentfactsheet1.pdf)

[Indicators for Assessing Infant and Young Child Feeding Practices](https://www.who.int/maternal_child_adolescent/documents/9789241596664/en/)